



CAMPUS
TERRE &
NATURE

FORMATION CONTINUE

CONDITIONS D'ADMISSION:

Etre titulaire d'un BAC Pro agricole, BP REA, BP ou diplôme ou titre homologué de niveau équivalent inscrit au RNCP

OU

Justifier d'une année d'activité professionnelle à temps plein (salariée, bénévole, volontariat dans un emploi en rapport direct avec le contenu et le niveau du diplôme

+

Avoir validé son projet professionnel avec un conseiller Pôle-Emploi

Passer un entretien individuel et tests de prérequis

Accès sur décision dérogatoire de la DRAAF pour :

- Les candidats ne possédant pas l'un des diplômes inscrits sur l'arrêté mais justifiant de la formation complète y conduisant.
- Les candidats ayant satisfait aux évaluations de prérequis organisées par le centre et titulaires d'un diplôme obtenu en France ou à l'étranger de niveau au moins équivalent sans rapport avec les diplômes inscrits sur l'arrêté.
- Les candidats justifiant de l'équivalent de 3 années d'activité professionnelle à temps plein (salariée, bénévole, volontariat) dans un emploi sans rapport direct avec le contenu et le niveau des diplômes inscrits dans l'arrêté de création du C.S.

CERTIFICAT DE SPÉCIALISATION CONDUITE DE PRODUCTIONS EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE ET COMMERCIALISATION



Code RNCP : 2271 / Code NSF : 210 / Code CPF : 239859 / Fiche métier Rome : A1414

OBJECTIF DE LA FORMATION

Le CS Conduite de production en Agriculture Biologique, transformation et commercialisation vous permet d'acquérir une spécialisation dans l'agriculture biologique, développer les compétences propres à la conduite d'une exploitation en agriculture biologique dans le cadre d'un projet de conversion ou d'installation en AB ou de salariat.

ORGANISATION DE LA FORMATION

CONTENU DE LA FORMATION :

Le contenu de la formation correspond au référentiel national du Certificat de Spécialisation Conduite de production en Agriculture Biologique, Transformation et Commercialisation

Il se décline en 4 Unités Capitalisables et chacune d'elles correspond à une capacité du référentiel de certification :

- **UCP 1:** Organiser un système de production en respectant la réglementation et les principes de l'agriculture biologique
- **UCP 2:** Mettre en œuvre les techniques de production spécifiques à l'agriculture biologique
- **UCP 3 :** Analyser les résultats technico-économiques des productions conduites en agriculture biologique et les conséquences d'une conversion
- **UCP 4:** Assurer la transformation et la mise en marché des produits biologiques issus de l'exploitation dans le respect de l'hygiène, de l'environnement, de la sécurité alimentaire et du travail, ainsi que de la réglementation commerciale

AU PROGRAMME :

- Techniques culturales en agroécologie: fertilisation, rotation, et assolement, irrigation...
 - Agronomie, Sol vivant, biocontrôle, Protection biologique intégrée, PNPP (préparation naturelle peu préoccupante)
 - Utilisation et entretien du matériel agricole, conduite du tracteur et Autoconstruction d'outils
 - Initiation à l'apiculture, permaculture et Agroforesterie
 - Arboriculture fruitière, taille, initiation au greffage
 - Comptabilité, gestion économique et commerciale de l'atelier de production, circuits courts en AB
 - Aspects juridiques, sociaux, environnementaux et réglementaires du projet d'installation ou de conversion en AB
 - Transformation des produits, process et réglementation
 - Informatique, création de support de communication numérique
- Le référentiel du diplôme est disponible sur Chlorofil.fr: <https://chlorofil.fr/diplomes/secondaire/cs>

MODALITÉS D'ÉVALUATION

DURÉE :

7 mois / 955 h au total

Soit 535 h au CFPPA

Et 420 h en entreprise

Evaluations certificatives :

L'obtention du diplôme est conditionnée par la réussite des quatre épreuves d'UC

Les épreuves d'évaluations certificatives sont élaborées par les formateurs du CFPPA, préalablement agréées par le Jury UC Régional.

Le CFPPA des Pays d'Aude est habilité par la DRAAF SFRD Occitanie

Evaluations formatives tout au long de la formation: oraux, pratiques et écrites



TAUX DE RÉUSSITE AUX EXAMENS

100 %

FINANCEMENT ET RÉMUNÉRATIONS

La Région OCCITANIE (40%) et le Fonds Social Européen (60%)

Revenu Ecologique Jeune

Financement dans le cadre Programme Régional de Formation : QUALIF PRO

Le Pôle emploi

Financement dans le cadre de CSP, CPF, AIF, ...

les OPCO, Opérateur de Compétences - les Transition Pro

Financement des formations des salariés, CPF

Structures du Service Public Régional de l'Orientation (SPRO)

Prescripteurs de formation en Occitanie :

Pôle emploi, les Missions locales, les Cap emploi, les Départements, les CIDFF, l'APEC
Contrat de professionnalisation

Hors financement le tarif de l'heure de formation est de 13 €



TAUX D'INSERTION PROFESSIONNELLE

87.5%

APRÈS LA FORMATION

Les débouchés métiers du CS Agriculture Biologique

- Salariat agricole
- Technicien conseil
- Chef d'exploitation, création d'activités
- Chef de culture

Les poursuites d'études après un CS Agriculture Biologique

- BP Responsable d'Entreprise Agricole



TAUX DE SATISFACTION

87.5 %

VOS RÉFÉRENTS SUR CARCASSONNE

| Pédagogie | Administration | Formation | Insertion |
|---------------|-----------------|---------------|-------------------|
| Karine FAUDRY | Christelle PUIG | Florie BELLES | Christelle WATIER |



CFPPA DES PAYS D'AUDE
Site de CARCASSONNE
Lycée Charlemagne
Route de Ste Hilaire
11 000 CARCASSONNE

CONTACTS

04 68 119 119 : Taper 2

cfppa.pays-d-aude@educagri.fr

www.campusterreetnature.fr

@fcpa11 sur   

